



PROCÈS-VERBAL

de la 7^e réunion ordinaire du conseil d'établissement
tenue le 9 juin 2015, à 18 h 00
au restaurant La Table Alain Roger

Sont présents :

Mesdames	Louise Miquelon	Personnel de soutien
	Marie-Claude St-Pierre	Service de garde
	Marise Cotnoir	Direction
	Geneviève Pépin	Parent
	Véronique Latulippe	Parent
	Céline Pérusse	Parent

Messieurs	André Bordeleau	Représentant au comité de parents
	Christian Lord	Enseignant
	Mario Schinck	Enseignant
	Stéphane Proulx	Enseignant

Est absente :

Madame	Mélanie Therrien	Parent
--------	------------------	--------

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 18 h 30, la présidente constate qu'il y a quorum et ouvre la séance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Véronique Latulippe et appuyé par Monsieur Mario Schinck d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

CÉ-14/15-53

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ-14/15-54

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 MAI 2015

Il est proposé par Monsieur Christian Lord et appuyé par Madame Marie-Claude St-Pierre d'approuver le procès-verbal de la dernière réunion.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

4.1 Sorties éducatives

Le suivi fait par courriel.

4.2 Appel téléphonique

Le suivi se fera par courriel.

5. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DE LA PRÉSIDENTE

Marise nous fait la lecture du rapport. La présidente, Madame Geneviève Pépin, ainsi que Madame Céline Pérusse nous annoncent leur départ.

Merci pour leur bon travail!

Il est proposé par Madame Louise Miquelon et appuyé par Madame Véronique Latulippe d'accepter le rapport annuel de la présidente avec les quelques modifications suivantes :

- Corriger le 21 octobre au lieu du 23 octobre;
- Modification au niveau de l'aide aux devoirs, choisi l'orientation d'investir les sommes en orthopédagogie;
- Ajouter les professionnels aux remerciements.

CÉ-14/15-55

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. SERVICE DE GARDE

Il est suggéré par la Commission scolaire d'augmenter les tarifs des journées pédagogiques à 10 \$ par jour et le tarif de 5 \$ pour les activités demeure.

Il est proposé par Madame Céline Pérusse et appuyé par Madame Geneviève Pépin.

CÉ-14/15-56

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. INFORMATIONS

Aucune.

8. CORRESPONDANCES

Aucune.

9. AUTRES SUJETS

Aucune.

10. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur André Bordeleau et appuyé par Monsieur Christian Lord de lever la séance à 18 h 50.

CÉ-14/15-57

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La présidente,

Geneviève Pépin

La directrice,

Marise Cotnoir